

# Une seconde vie pour les reines de réforme ?

François GODET  
Photo : CARI

**Une reine réformée peut-elle fonder une nouvelle colonie ?**

**Dans notre modèle apicole classique, l'évolution des colonies au fil des ans impose un renouvellement régulier des reines. Si la durée de vie théorique d'une reine est de 5 années, sa durée de production est estimée classiquement à 3 ans. Il apparaît de plus en plus que le rythme de renouvellement devient bisannuel voir annuel. Mais une reine qui, selon les critères de l'apiculteur, n'a plus la vitalité requise pour maintenir l'activité de production au sein d'une ruche Dadant n'aurait-elle pas encore son utilité en dehors de cette ruche ?**

Une seconde vie  
pour les reines réformées

Au lieu d'éliminer la reine réformée, imaginons de la placer dans une ruchette : l'installation nécessite une grosse poignée d'abeilles (un cadre à couvain ?), des cadres avec cire et une ruchette).

Au terme d'un hivernage réussi, le confinement au sein de la ruchette devrait engendrer une fièvre d'essaimage à l'issue de laquelle la reine réformée quitterait la ruche tandis qu'au sein de la ruchette, une nouvelle reine élevée par la colonie prendrait le relais. Selon leurs performances, ces nouvelles colonies pourraient devenir des ruches de production ou constitueraient des viviers à reine en cas de besoin.

Alternativement, si la reine réformée était trop faible pour la taille d'une ruchette, un mécanisme de supersédure pourrait s'enclencher. Dans le pire des cas, la colonie ne se développerait pas, sans source de préjudice pour l'apiculteur.

Une idée  
économiquement viable ?

Cette idée peut sembler utopique mais quel risque l'apiculteur prend-il à la tenter ? Réponse : un peu de temps et la mobilisation d'une ruchette. Le bénéfice envisageable est l'obtention, pour l'année apicole suivante, d'une nouvelle colonie.

Un apiculteur remplaçant 10 reines par an pourrait tenter d'hiverner 10 colonies avec ses reines réformées. Si 2 colonies sur 10 se développent selon ce schéma, cet apiculteur aura 2 nouvelles colonies indigènes chaque année.

Son investissement est de 10 ruchettes<sup>A</sup> pour un gain théorique de 2 colonies par an. Même si la qualité des reines nées l'année suivante est incertaine, ce système pourrait s'avérer utile, particulièrement les années où les pertes hivernales sont sévères.

Ruchette ou ruche ?

La ruche réceptrice devra répondre à une double contrainte de volume. D'une part, afin de permettre un développement suffisant de la colonie avant l'hiver, son volume devra avoisiner les 15 dm<sup>3</sup><sup>B</sup>. D'autre part, le volume devra être suffisamment réduit pour amener une fièvre d'essaimage assez tôt à la reprise printanière.

#### Volumes indicatifs

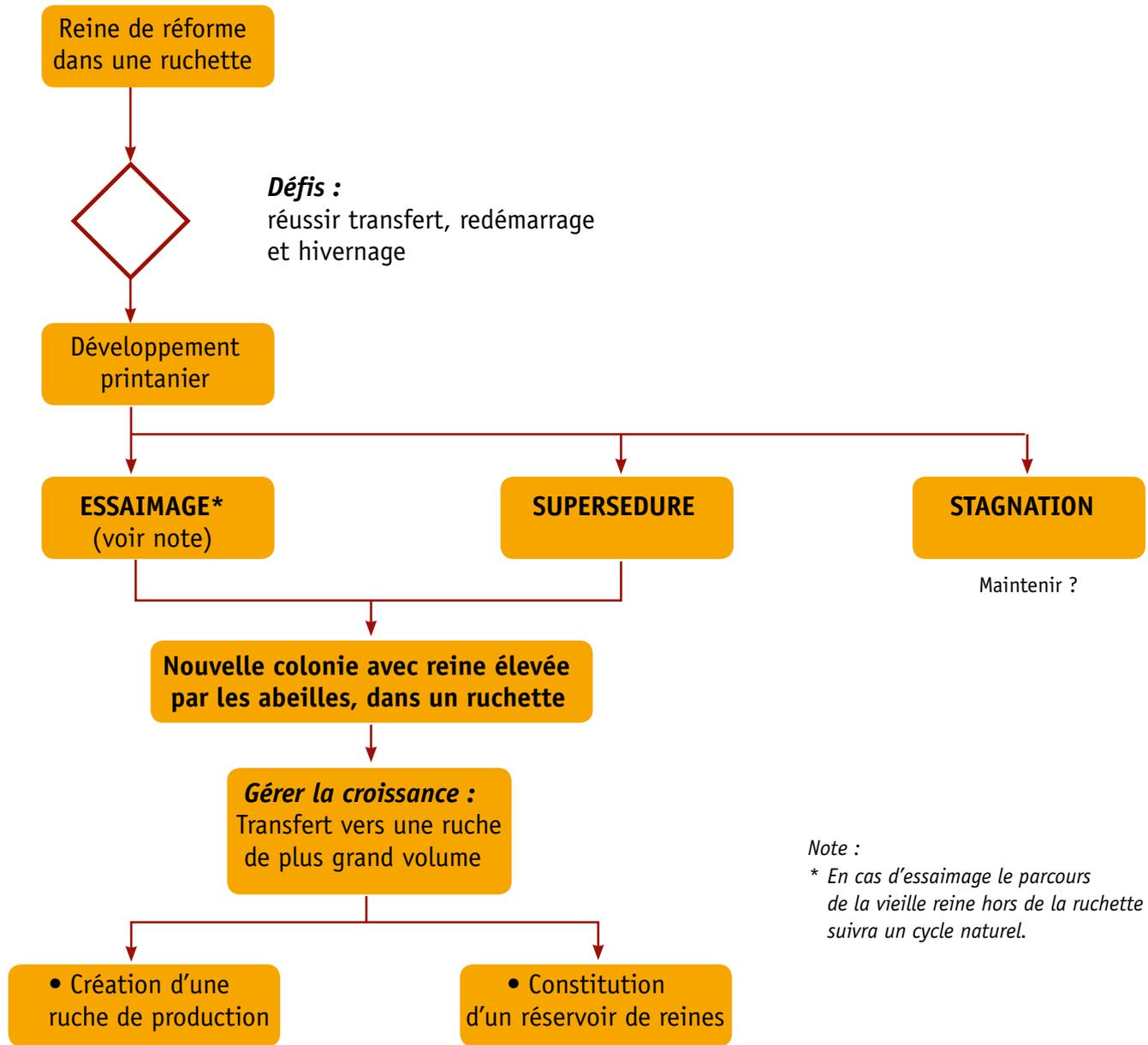
Dadant 10 cadres	60 dm <sup>3</sup>
Dadant 6 cadres	37 dm <sup>3</sup>
corps Warré	20 dm <sup>3</sup>
corps Mini Plus	9 dm <sup>3</sup>

Tenter l'expérience ?

En 2014, j'ai récupéré 6 reines réformées en cagette Nicot. Seule la moitié des introductions s'est bien déroulée. D'autre part, lors du nourrissage, 2 colonies n'ont pas résisté au pillage qui fut violent dans ce rucher. Une seule colonie est entrée en hivernage.



- A. On trouve des ruchettes Dadant 6 cadre en polystyrène dès 33 €  
B. La taille naturelle d'un essaim est de 26 cm. Un cube de côté 26 cm a une contenance supérieure à 17 litres.



Note :  
 \* En cas d'essaimage le parcours de la vieille reine hors de la ruchette suivra un cycle naturel.

Pour 2015, je veillerai à enrucher des reines avec des abeilles de leur propre colonie, éventuellement avec prélèvement d'un cadre de couvain de même provenance. D'autre part, je veillerai davantage à soutenir la croissance de ces colonies afin que leur taille soit plus importante en fin de saison.

Nous pourrions rassembler nos expériences : je vous propose de m'adresser à l'automne 2015 et au printemps 2016 un simple compte-rendu de vos actions et des résultats obtenus. J'en effectuerai une synthèse dont nous pourrions débattre avant communication. N'hésitez pas à me contacter : [francois.godet@cafg.eu](mailto:francois.godet@cafg.eu)

Partageons nos résultats

Ceci est aujourd'hui une simple idée qui pourrait être affinée. Les apiculteurs qui expérimenteraient ce système, en partageant méthodes utilisées et résultats obtenus, permettraient de progresser dans la démarche et d'améliorer les techniques à mettre en œuvre.

**MOTS CLÉS :**  
 conduite et guides, reines

**RÉSUMÉ :**  
 technique originale de conservation des reines de réforme.